

# Position des recteurs sur les droits de scolarité

**Angèle Dufresne**

Lors de l'assemblée des commissaires du 21 octobre, à la période consacrée aux «Informations du recteur», M. Roch Denis en a profité pour faire le point sur plusieurs dossiers, notamment sur la position de la Conférence des recteurs et principaux du Québec (CREPUQ) concernant le dégel des droits de scolarité

étudiants, qui a défrayé la manchette des quotidiens montréalais.

M. Denis a précisé que, le 2 octobre dernier, lors de la réunion du conseil d'administration de la CREPUQ, que préside le recteur de l'Université de Montréal, M. Robert Lacroix, il est apparu qu'une majorité de recteurs ne souhaitaient pas remettre en question la position gouvernementale qui est de maintenir les

droits de scolarité à leur niveau actuel pour la période du présent mandat du gouvernement.

«Il s'agit de garder le cap sur la nécessité pour le Québec de financer adéquatement le réseau universitaire et de compenser le sous-financement de 375 millions \$ par année récurrents établi l'an passé par une étude conjointe CREPUQ / Ministère de l'éducation, si on compare les uni-

versités québécoises à leurs homologues canadiennes», a dit le recteur. La part de l'UQAM, de ce sous-financement, est de 50 millions \$, a-t-il précisé.

Partout où les droits de scolarité sont en hausse au Canada, rappelle M. Denis, le désengagement des gouvernements est manifeste. «Ici au Québec, a-t-il fait valoir, nous disons que le droit à l'éducation et aux

études supérieures fait partie des droits publics, du patrimoine collectif. C'est ce qu'il nous faut défendre.» La prise de position commune des recteurs ne dit pas autre chose : «Le partage entre les droits de scolarité et les subventions gouvernementales relève d'un choix gouvernemental et d'un choix de société.» ●

## Occupation du rectorat

Le recteur a pris quelques minutes pour revenir sur l'action d'un groupe étudiant qui a occupé récemment les bureaux du rectorat. Il a rappelé qu'à l'Université, la liberté d'expression est une valeur fondamentale, mais qu'elle doit s'exercer dans le respect de la démocratie et n'est en rien compatible avec l'utilisation de menaces, d'intimidation ou de violences sous quelque forme ce soit.

Le recteur a aussi déclaré que toutes les associations étudiantes ainsi que les syndicats de l'UQAM étaient interpellés par l'enjeu du financement public du réseau universitaire et a dit souhaiter qu'ils se mobilisent et prennent position dans le cadre de leurs instances démocratiques. M. Denis a ajouté qu'il n'entendait pas se délier de ses responsabilités en ce qui regarde la défense de l'université publique. Il a fait la suggestion aux membres de la Commission des études de faire entendre une «voix solidaire» en faveur de l'université publique.

## Téluq-UQAM

Les travaux ont repris très activement à l'automne sur le dossier du rattachement Téluq-UQAM depuis l'accession de Mme Louise Bertrand

à la direction générale de la Télé-Université. Aussi bien M. Denis que Mme Bertrand pensent pouvoir soumettre aux deux établissements une proposition complète de rattachement d'ici le 15 décembre, et peut-être un avant-projet à la mi-novembre pour présentation à la Commission des études.

## Campagne majeure

Le recteur a réitéré la nécessité pour l'UQAM de s'engager sans délai en faveur des buts poursuivis par la campagne majeure à l'interne, dont l'objectif est de 3 millions \$. «Nous avons un très gros effort à faire et la collectivité de l'UQAM se doit d'être au rendez-vous», a-t-il précisé.

Rappelons que la campagne auprès de la communauté universitaire a été lancée le 9 septembre dernier et s'appuie sur l'effort conjugué de 180 bénévoles, d'un comité de onze coprésidents représentant toutes les catégories d'emploi, présidé par Daniel Hébert, directeur du Bureau de recrutement et de tout le personnel de la Fondation de l'UQAM.

Le recteur a insisté notamment sur l'importance de doter le programme FARE (Fonds pour l'accessibilité et la réussite aux études) des assises nécessaires pour offrir à nos

étudiants des bourses à la mesure de leur talent.

## Politique linguistique

Déposé à la réunion de septembre de la C.É., le projet de politique linguistique devait être débattu par les commissaires à la réunion d'octobre. Rappelant l'importance pour l'UQAM de se conformer aux exigences gouvernementales en cette matière, le recteur a présenté les trois grands axes sur lesquels repose la politique linguistique : réaffirmation du statut francophone de l'Université et engagement pour élever la qualité du français à tous les niveaux; ouverture au monde et accès à d'autres langues comme faisant partie intégrante d'une formation supérieure de qualité (rôle primordial de l'École de langues); accueil d'étudiants non francophones et mise en place de moyens pour favoriser leur réussite dans une université francophone.

Après avoir évoqué la nécessité de préciser davantage certains termes de la politique et de réorganiser des éléments du document dans le but d'en rehausser la cohérence, les commissaires ont résolu de former un comité qui devra soumettre ses travaux pour examen à la Commission des études du 20 janvier prochain. Ce co-

mité de travail est composé de MM. Jean Boucher et Pierre Jasmin (professeurs), Mme Huguette Varin (employée), M. Jean-Philippe Gingras (étudiant), Mme Françoise Talbot (directrice du Bureau de la qualité de la langue) et de M. Pierre Parent (secrétaire général).

## École de mode

Les commissaires ont accepté de modifier substantiellement le programme de baccalauréat en gestion et design de la mode. L'admission à cet unique programme de l'École de mode a connu une croissance fulgurante depuis sept ans, passant de 43 à 400 étudiants. Les modifications au programme étaient nécessaires, a précisé la directrice de l'École, Mme Esther Trépanier, venue présenter le dossier aux commissaires, en raison de l'évolution de ce secteur industriel et de la composition nouvelle des étudiants qui s'inscrivent : seulement 15 % d'entre eux arrivent des cégeps avec un DEC en mode; tous les autres ont des profils qui se comparent à ceux qui s'inscrivent dans des écoles de gestion.

Les commissaires ont mandaté, par ailleurs, les deux vice-rectrices, Mmes Danielle Laberge et Carole Lamoureux, de proposer une formu-

## 150 000 diplômés

La registraire, Mme Claudette Jodoin, était heureuse d'annoncer que l'UQAM, avec la collation des grades d'automne qui vient de se terminer, avait décerné 188 416 diplômes à 150 000 étudiants depuis sa création, il y a 35 ans.

De plus, l'UQAM enregistrait une hausse de 13,2 % dans le nombre de diplômes décernés en 2002-2003, par rapport à l'année précédente, alors que le taux de variation des dernières années était de l'ordre de +4,8 %. Du 1<sup>er</sup> juin 2002 au 31 mai 2003, l'UQAM a décerné 7 967 diplômes de 1<sup>er</sup> cycle, 1 688 diplômes de 2<sup>e</sup> cycle et 87 doctorats pour un total de 9 742 diplômes.

En moins de quatre mois, du 1<sup>er</sup> juin 2003 au 9 septembre dernier, l'UQAM a décerné 4 643 diplômes. La présente année s'annonce donc exceptionnelle, elle aussi.

le d'encadrement juridique de l'École de mode à l'intérieur des structures de l'UQAM, d'ici la fin de la présente année académique ●